



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Projet subventions en faveur des activités réalisées en 2021

L'année dernière, ainsi qu'au cours de la moitié de l'année courante, les activités de nos Clubs dans le monde entier ont souffert et souffrent encore de difficultés objectives dues à la pandémie de Covid.

Pour notre mouvement il est indispensable de tout mettre en œuvre, à tous les niveaux, pour contrer ce ralentissement de ses activités.

Dans le but de susciter un nouvel intérêt pour faire connaître les valeurs panathloniennes, dans sa séance du 19 février dernier le Conseil international du PI a décidé de lancer un projet de soutien financier ciblé aux Clubs pour leurs efforts dans l'organisation d'activités de service liées au sport.

À cet égard, le Conseil international a approuvé :

- 1. Un crédit maximum de 35 000 euros.**
- 2. L'offre gratuite de matériel publicitaire (imprimés divers) et de gadgets (signets, épinglettes, tee-shirts etc.).**

Règlement subvention Covid 2020/2021

En cette difficile période de confinement, ces subventions sont liées au souhait d'accroître l'activité des Clubs qui s'engageront dans **des projets de service s'inscrivant dans le cadre des objectifs du Panathlon** et qui, en même temps, **développeront leur programme d'événements** ordinaire.

Participation

Chaque Club peut demander une subvention financière ou en matériel en soumettant son projet ou son activité, accompagnés d'une description et d'un devis, au plus tard le 30 septembre 2021.

Afin de demander la subvention, chaque Club doit être à jour du paiement des cotisations annuelles au PI.

Octroi

En octobre prochain, le Secrétariat du PI va rédiger un résumé des demandes parvenues qu'il soumettra au CdP, accompagné de son évaluation.

Le CdP rendra une décision définitive et sans appel sur les montants octroyés, qui seront payés avant la fin de novembre 2021.

Paramètres

Plusieurs paramètres, dûment pondérés, seront pris en compte afin de définir le montant de la subvention, notamment :

- Importance du projet
- Coût du projet
- Montant de la cotisation par Membre payée au PI (exemple EUR 52 – EUR 36 – EUR 18 etc.) et situation financière du Club
- Nombre des Membres du Club

VILLA QUEIROLO

Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I
Tel. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513
www.panathlon-international.org

Cod. fisc. 80045290105 - P.IVA 02009860996

